



FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Nom de l'organisation : Ville de Hannut

Nom du coach : Envi Consult + CAP Conseil

Date d'adoption : 27/06/2025

Par : Collège communal

ville de
hannut

1. CONTEXTE — Un cadre international décliné au niveau wallon

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté un programme mondial ambitieux qui vise à promouvoir un meilleur avenir pour tous, en ouvrant la voie à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les injustices et inégalités ainsi qu'à la protection de notre planète. Cet Agenda s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui définissent et traduisent les priorités pour assurer une transition juste vers un développement durable à l'horizon 2030.

Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel en vue d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable.

La Ville de Hannut est l'administration communale de la commune de Hannut, dont la population dépasse désormais les 17.000 habitants. Le territoire hannutois, situé en Hesbaye liégeoise et en grande majorité agricole, comprend 17 villages et un centre-ville.

La Ville de Hannut est consciente qu'une grande partie des ODD ne pourront se réaliser sans l'aide et l'implication des pouvoirs locaux, les plus proches des citoyens et citoyennes. De plus, les ODD couvrent tous les grands défis actuels. Ils peuvent donc servir de support idéal à la Ville de Hannut pour adopter une approche décloisonnée et transversale des enjeux du territoire et des actions à mettre en place afin de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

De ce fait, la Ville de Hannut souhaitait établir son nouveau Plan Stratégique Transversal pour la législature 2024-2030, véritable outil décisionnel, au regard des Objectifs de Développement Durable.

2. MÉTHODE — Notre façon de procéder

Cinq demi-journées d'accompagnement avec un coach ont été mises à notre disposition afin de faire un état des lieux de nos impacts (diagnostic) et d'identifier, avec l'aide de nos parties prenantes, les actions les plus pertinentes à mener pour contribuer aux 17 ODD (plan d'action).

ELEMENTS PRINCIPAUX DE LA METHODE :

1. *Engagement des parties prenantes*

Pour réaliser ce travail un groupe de travail en interne a été constitué. Il est composé de la Directrice générale ; de la responsable du Département Cadre de Vie ; de la conseillère en mobilité ; de l'éco-conseillère ; de l'agent constatateur ; d'agents des services urbanisme, enfance-jeunesse, informatique, économie-tourisme, communication ; d'une représentante de la Bibliothèque communale et d'une assistante sociale du CPAS. Nous avons décidé d'inclure directement le CPAS dans notre groupe de travail, afin de s'aligner à l'élaboration conjointe du Plan Stratégique Transversal entre la Ville et le CPAS, pour la législature 2024-2030.

Lors de la première session de l'accompagnement nous avons découvert et analysé les 17 objectifs de développement durable et leurs cibles. À l'issue de ce workshop, nous avons réalisé notre mapping ODD.

Lors du deuxième atelier, l'objectif était d'identifier et de décrire les impacts et enjeux de notre organisation. Nous en avons identifié 9. Nous avons ensuite identifié les parties prenantes affectées par ces impacts.

La session 3 était consacrée à la consultation de nos parties prenantes. Nous leur avons présenté notre diagnostic et soumis notre liste d'enjeux afin qu'ils la complètent et proposent un classement. Les parties prenantes n'ont pas proposé d'ajouter de nouveaux. Entre les sessions 3 et 4, notre groupe de travail interne a également classé la liste d'enjeux. Le top 5 des enjeux à prioriser qui sont ressortis des discussions étaient :

- 1) l'éducation, l'enseignement et les savoirs
- 2) l'urbanisation, les espaces publics, la mobilité & les infrastructures
- 3) le vieillissement de la population (intégration, inclusion et égalité)
- 4) le modèle sociétal pour le territoire
- 5) la restauration des milieux naturels / la perte de la biodiversité

Sur base du retour des parties prenantes, le groupe de travail a choisi 3 enjeux :



- 1) l'éducation, l'enseignement et les savoirs
- 2) l'urbanisation, les espaces publics, la mobilité & les infrastructures
- 3) le vieillissement de la population (intégration, inclusion et égalité)



Pour chacun de ces 3 enjeux, nous avons identifié des cibles, des indicateurs de performance, avons décliné les enjeux en actions et fixé des échéances.



2. Pilotage, y compris pour la mise en œuvre de la feuille de route



Notre coach, Stéphanie Zangl de Envi Consult nous a accompagnés durant 3 demi-journées, sur site, entre mars et mai 2024. Une autre coach, Pauline Van Hijfte de Cap Conseil nous a ensuite accompagnés durant 2 demi-journées, sur site, entre mai et juin 2025. Elles nous ont proposé un programme, une méthodologie nous permettant de faire à la fois un état des lieux de notre impact et d'identifier un programme d'actions pertinent à mener à notre niveau pour contribuer aux 17 Objectifs de développement durable. L'objectif étant d'aboutir à une feuille de route en considérant tant le fonctionnement interne de la Ville de Hannut, que ses missions. Les étapes du processus sont reprises ci-dessous.



3. DIAGNOSTIC – Notre impact sur les 17 Objectifs de développement durable


Objectifs	Importance de l'impact de vos activités sur les ODD	Cotation [%]	Justification de la cotation (liste des actions, plans, programmes qui contribuent à atteindre l'ODD)	Potentiels impacts négatifs
 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde La commune met en place des politiques pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Diminuer la pauvreté (CPAS, plan de cohésion sociale, aides familiales, insertion sociale et professionnelle, médiation de dettes, logement de transit et d'insertion, épicerie sociale, ...) 2) Accompagner et prendre en charge les publics précarisés 3) Permettre une protection sociale pour tous 4) Donner accès à tous aux ressources et services de base (guidance énergétique des ménages précarisés, service Habitat, ...) 	<p>80%</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1 à 3) Mise à part le peu d'offre en ce qui concerne les logements sociaux sur la commune (seulement 1% des logements, soit 100 logements), les différents points et plans sont atteints. 4) Manque de communication et de sensibilisation (éducation permanente). 	<p>Il y a un réel effort à fournir au niveau de la communication et de l'éducation permanente</p>
 <p>2 FAIM «ZERO»</p>	<p>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable La commune met en place des politiques pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Donner accès à tous à une alimentation saine, nutritive et suffisante (potager collectif, marché des producteurs locaux, chèques alimentaires, colis, cellule d'aide alimentaire, épicerie sociale,) 2) Mettre fin à toute forme de malnutrition (nourriture saine dans les écoles, partenariats agriculteurs locaux/écoles, ...) 3) Soutenir le déploiement d'une agriculture locale, paysanne et respectueuse de l'environnement et des hommes qui y travaillent (mise à disposition de terres communales d'agriculteurs engagés dans des pratiques responsables de production maraîchères, soutien circuits courts). 	<p>50%</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1 et 2) Essai de potager pour les repas des écoles communales avec l'ETA mais abandonné. Marché avec HesbiCoop pour les écoles communales. Ateliers sur les collations saines, cuisine anti-gaspi... 3) Développement d'actions en faveur de l'agroécologie avec le PCDN de Hannut. Marché avec HesbiCoop pour les écoles communales. 	<p>Manque de projet (ou de visibilité) pour une alimentation plus locale à destination des citoyens, des écoles et du personnel communal (retrait à la ferme, hall pour marché local...). Manque de soutien clair et de moyens en faveur de l'agroécologie.</p>



 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tous âge</p> <p>La commune développe des actions préventives :</p> <p>1) En matière de santé : planning familial, relais santé, carte médicale, prévention des addictions à l'alcool et à la drogue, soutien à la santé mentale, soutien aux clubs sportifs et promotion de la pratique sportive (fête du sport, balades PCDN, activités du 3ème âge, « je cours pour ma forme »)</p> <p>2) Prévention des accidents de la route (radars, aménagement dispositifs de ralentissement)</p> <p>3) Réduire le nombre de décès ou maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination (intervention à domicile et détection des problèmes d'humidité, de vétusté et faire intervenir les services adéquats organisation de conférences, etc.)</p>	<p>80%</p>	<p>1) Beaucoup de projets et d'actions : actions PCS, salon du sport et de la santé, "Je cours pour ma forme", sport senior, skate-park, excursions seniors...</p> <p>2) Analyseur de trafic, radars préventifs, projet "entrées de village", action de la ZP</p> <p>3) Enquêtes de salubrité mais pas de sensibilisation sur cette matière.</p>	<p>Accessibilité à l'information (notamment des événements) pour les seniors, PMR...</p>
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <p>La commune met en place :</p> <p>1) Des services d'accueil à la petite enfance, un enseignement de qualité et accessible à tous (participation aux projets de rénovation des écoles communales, achat et modernisation de matériel mis à disposition pour toutes les implantations scolaires, accroître le nombre d'enseignants qualifiés via la formation, bourses d'études)</p> <p>2) Des services d'insertion sociale, socio-professionnel, d'éducation permanente pour artisans</p> <p>3) Des bibliothèques accessibles à tous (accès gratuits ou à prix réduits), des services extrascolaires, de formations au développement durable, droits de l'homme, égalité des sexes, à une culture de paix et de non-violence et de l'appréciation de la diversité culturelle, etc. dans les écoles.</p>	<p>60%</p>	<p>1) A l'exception de certains villages, offre d'enseignement large et variée (enseignement spécialisé, immersion...) ainsi que des structures d'accueil pour la petite enfance.</p> <p>2) ETA l'Aurore, Allo Taxi, Taxi Seniors ainsi que différents ateliers et formations dans le cadre du PCS.</p> <p>3) Bibliothèque accessible à toutes et tous et fournie (thématiques, ateliers, animations...).</p>	<p>Manque d'accessibilité (transport en commun ou chemins de mobilité douce) depuis les villages, manque de budget, manque d'offre de formation permanente pour les adultes (ou manque de communication à ce sujet).</p>



 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles La commune agit pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre fin à toute forme de discrimination à l'égard des genres (non-discrimination à l'embauche, club citoyen, plan diversité, journée égalité des genres, action de sensibilisation aux violences faites aux femmes, conseil consultatif pour l'égalité des genres, aide aux personnes fragilisées via le CAS) 2) Sensibiliser ses collaborateurs aux questions d'égalité des genres via des animations, des mises en situation, et sur les actions à mettre en place au sein de l'organisation 3) Évaluer régulièrement l'impact de ses politiques et activités sur la promotion de l'égalité des chances et de la non-discrimination ; partager ces bonnes pratiques. 4) Prendre des mesures pour prévenir tout harcèlement sur le lieu de travail (exemple : lieux d'échanges, système d'expression anonyme, mobilisation de la médecine du travail, CHSCT etc.) et sensibiliser à la lutte contre le harcèlement. 5) Encourager le congé parental des pères via des actions de sensibilisations, via un exemple du leadership. 6) Créer et utiliser des textes, des enregistrements audio ou des images qui ne véhiculent, ni ne perpétuent les stéréotypes en ce qui concerne, par exemple, le sexe, la religion, l'origine ethnique, l'invalidité ou les relations personnelles (à écriture inclusive). 7) Intégrer des critères relatifs à l'égalité des genres dans ses politiques et pratiques d'achat, de distribution et de passation de contrats. 	<p>50%</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non-discrimination à l'égard des genres (interne ou citoyens). Mais manque d'actions sur cette thématique organisées par la Ville de Hannut (précarité, familles monoparentales, justice...). 2) Pas de sensibilisation des collaborateurs. 3) Pas d'évaluation en ce sens. 4) Règlement de travail, personnes de confiance... 5) Pas de sensibilisation de ce type. 6) Effort fait pour représenter tous les genres, etc. mais améliorations encore à faire (offres d'emploi au féminin, écriture inclusive, expressions...). 7) A priori, non... 	<p>Manque d'exemplarité.</p>
 <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>Garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau La commune :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Permet un accès à tous à l'eau potable, à un coût abordable (partenariat avec un contrat rivière, projets de coopération au développement, mise à disposition d'eau potable en cas d'incident/coupure d'eau, etc.) 2) Met en place un politique pour améliorer la qualité de l'eau (achats de produits de nettoyage plus respectueux de la Nature pour sa consommation, sensibilisation dans les écoles, organisation d'une journée de l'eau et d'opération de nettoyage des cours d'eau, etc.) 3) Œuvre pour une utilisation rationnelle de l'eau (imposition d'installation de citernes d'eau de pluie dans le cadre de demande de permis d'urbanisme, ...) 4) Vérifie que toute sa population a bien un accès à un assainissement satisfaisant (collaboration avec les intercommunales pour les dispositifs d'épuration des eaux usées) 	<p>50%</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Accès à tous à l'eau potable. Programmes d'actions avec les contrats de rivières mais manque de moyens pour résoudre les points noirs (refus du politique). 2) Pas de rationalisation et d'achat systématique de produits respectueux de l'environnement dans les bâtiments communaux. Nettoyages des cours d'eau avec asbl AER Aqua Terra à plusieurs reprises, projet "Ici commence la mer", stands des contrats de rivières aux événements... 3) Citerne à eau de pluie imposée dans les permis d'urbanisme dès que la surface en toiture est agrandie (10.000 litres). 4) Problème de mise en conformité partout en Région wallonne par manque de moyens. Frein du politique pour certaines régularisation. 	<p>Assainissement des eaux usées (non régularisation de situations non conformes).</p>



 <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔÛT ABORDABLE</p>	<p>Garantir l'accès à tous à de services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable La commune :</p> <p>1) Veille à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable (guichet énergie, primes, Cambio voitures partagées, Ecole Zéro Watt, investissement dans l'énergie propre, communauté d'énergie, coopérative d'énergie, etc.)</p> <p>2) Augmente la part de l'énergie renouvelable (installation d'éoliennes, promotion des énergies renouvelables, placement de bornes électriques, soutien à l'installation de panneaux solaires et/ou photovoltaïques, installation de biométhanisation, etc.)</p> <p>3) Maintient le taux d'efficacité énergétique (achat groupé d'énergie pour les citoyens, rénovation des bâtiments communaux et infrastructures, ...)</p> <p>4) Met en place des actions en faveur de la transition énergétique de son territoire (Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie)</p>	<p>75%</p>	<p>1) Service Energie qui offre conseils et aide, guichets énergies de la Région wallonne, investissement dans des projets de communauté d'énergie, vélos partagés, Ride&Bike...</p> <p>2) 12 éoliennes raccordées en mai 2024 (7 éoliennes supplémentaires potentielles (permis octroyés mais recours en cours) sur le territoire hannutois, projet de biométhanisation.</p> <p>3) Rénovation des bâtiments communaux et infrastructures (projet de nouvelle administration).</p> <p>4) Prise en charge de l'audit logement par la Ville de Hannut pour 60 logements au total, PAEDC depuis 2019.</p>	<p>Manque de communication sur les conseils et aide que peut fournir le service Energie. Manque de communication sur le PAEDC. La cotation ne reflète pas le taux de logements isolés (responsabilité des propriétaires et non des pouvoirs publics...), manque de moyens (taxe carbone - pollueur-payeur) pour aides et primes énergétiques ou mobilité.</p>
 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous La commune veille :</p> <p>1) A maintenir au taux de croissance économique par habitant (salon de l'emploi pour les étudiants, Hub créatif, Pop-up Store, accueil et accompagnement des investisseurs qui souhaitent s'implanter sur le territoire, assurer des liens avec les partenaires locaux, aide dans la délivrance d'autorisation pour l'implantation de commerces, Agence de développement local, organisation de rencontres et formations à destination des TPE et PME, etc.)</p> <p>2) A développer un tourisme durable sur son territoire (qui met en valeur la culture et les produits locaux)</p> <p>3) A réduire la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi, ni formation (Entreprise de formation par le travail soutenue par le CPAS, coup de pouce vers l'emploi)</p>	<p>40%</p>	<p>1) Soutien à l'activité économique dans son ensemble. Il faut déployer d'autres usages que le commerce en centre-ville.</p> <p>2) Le tourisme à développer sur les atouts que représentent nos fêtes de villages spécifiques, soutien à l'artisanat via les Petits Marchés et villages des saveurs notamment, pop-up store à décliner selon les différents concepts neufs à tester.</p> <p>3) Faible pourcentage car rôle de facilitateur uniquement. Défi d'amener sur Hannut des nouveaux métiers en maximisant l'emplacement géographique. Tenter de créer une filière d'enseignement supérieur dans la foulée. réflexion en cours en collaboration avec l'asbl gestion centre-ville</p>	<p>Développement de grosses enseignes en périphérie du centre-ville.</p>

 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation La commune veille à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durables et résiliente pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être-humain à un coût abordable (prime à la construction, panneaux photovoltaïques, rénovation des bâtiments communaux de manière écologique, etc.) 2) Promouvoir une industrialisation durable, augmenter la contribution de l'industrie au PIB 3) Moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables (améliorer les infrastructures relatives au transport pour promouvoir les déplacements en train, en bus, travailler à mieux desservir le territoire en TEC, ...) 	<p>60%</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Rénovation des bâtiments communaux (écoles, hall des sports, admin, bibliothèque...), prime inondations pour les particuliers. 2) Pas de grosses industries sur le territoire. 3) Plan de mobilité active réalisé par un bureau d'étude. Volonté de relier toutes les villages entre eux et tous les villages au centre-ville à vélo (pistes cyclables, marquages, ligne express 84 (arrêt Avin/Ciplot), Allô Taxi, Taxi senio/junior, Ride&Bike... 	<p>Milieu rural - peu d'offre de mobilité collective efficace - territoire très étendu.</p>
 <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre La commune travaille à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique (lutte contre l'isolement, chauffeurs solidaires et bénévoles, journée internationale des personnes à mobilité réduite, conseils consultatifs des séniors, accueil des personnes d'origine étrangère - parcours d'intégration pour les primo-arrivants), etc. 2) Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats (plan de cohésion sociale, informatisation de démarches administratives, avoir des services aux citoyens accessibles à tous (PMR, étrangers, ...)) 3) Mettre en place des politiques en faveur de l'égalité (inclure des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics, recruter des personnes en situation de handicap, promotion de la diversité et de l'égalité des chances, intégration et la lutte contre les discriminations à l'embauche) 	<p>50%</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Actions inscrites dans le PCS, café-papote, sensibilisation PMR, conseils consultatifs des seniors, conseil communal des jeunes, accueil des nouveaux habitants... 2) PCS, collaborations avec différentes asbl/écoles du territoire dans le cadre de projets/événements (Inter-Actions, Collectif logement, Orchidées...). 3) Engagement d'articles 60 et 27, volontariat Inter-Actions à la bibliothèque, insertion PMR... 	<p>Fracture numérique importante, manque d'accès à l'information pour les personnes isolées, précarisées ou plus âgées. Efforts à faire sur les critères à l'embauche (pas de photo CV...) et de clauses sociales plus systématiques dans les marchés publics.</p>






	<p>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</p> <p>La commune met en place des actions pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Favoriser à tous un accès à un logement adéquat, sûr, à un coût abordable et assainir les quartiers taudis (logements et loyers modérés, opération quartier propre, accueil des sans-abris et intégration dans des projets de logement adaptés) 2) Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable (sécurité routière et aménagement, évitement de l'étalement urbain, aménagement des gares et favoriser les liaisons TEC, pistes cyclables, ...) 3) Renforcer l'urbanisation durable avec une gestion participative (co-construction de projets avec les habitants, accompagnement dans la recherche de logement, médiation entre locataires et propriétaires, CCATM, enquêtes publiques lors de projets d'urbanisation,...) 4) Renforcer la protection et préservation du patrimoine culturel et naturel (journée du patrimoine, ...) 5) Réduire l'impact environnemental négatif de la commune par habitant (gestion efficace des déchets : rationalisation de la tournée poubelles publiques, opération zéro déchet, services de collecte de déchets spécifiques, parcs à conteneurs ; mise en place d'une éco-team ou d'un système de management environnemental dans son administration, etc.) 6) Assurer l'accès à tous à des espaces verts et espaces publics sûrs 	<p>60%</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Identification des logements (village compris) et insalubrité constatée par le tuteur énergie. Vérification et collaboration avec le service urbanisme concernant les procédures au niveau du permis d'urbanisme avant location (domiciliation). 2) Une volonté qui dépend de beaucoup de partenaires (Taxi senior développé pour palier au manque de transport). 3) Il n'y a pas de médiation au niveau locataire-propriétaire (orienté vers la Justice de Paix). CCATM, PCDN, CLDR, Guides composteurs-pailleurs, respect de la tenue des enquêtes publiques obligatoires. 4) Uniquement suite à des initiatives citoyennes. 5) Gestion des déchets avec intercommunale Intradel + société privée pour déchets communaux, ateliers zéro déchets chaque année, recyparc. 6) Espaces verts (jardin privé, parcs publiques...) disponibles dans un périmètre relativement court par rapport à chaque habitation. Accès aux bâtiments publics parfois compliqués pour PMR et localisations éclatées des bâtiments publics. 	<p>Accès aux grandes villes en train compliqué (horaires bus Hannut-Landen, train vers Namur impossible...). Préservation du patrimoine repose uniquement sur les initiatives citoyennes (toujours les mêmes mais cela attire notre attention sur des problèmes existants). Pas de SME à l'administration (volonté mais pas suffisamment de moyens), pas d'éco-team. Accès PMR pas optimal dans les bâtiments publics ou parcs et espaces verts communaux.</p>
---	---	------------	--	--

 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<p>Etablir des modes de consommation et de production durables La commune agit pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Parvenir à une gestion durable et une utilisation rationnelle des ressources (vergers publics, grainothèque, promotion consommation locale, Repair' Café, ressourcerie, etc.) 2) Instaurer une gestion écologique des produits chimiques et réduire leur déversement (parc à conteneurs, campagne ValorFri, sensibilisation aux pollutions intérieures, etc.) 3) Réduire la production de déchets (plan de prévention des déchets à destination des citoyens : informations, sensibilisation, ateliers zéro déchet, sensibilisation au tri des déchets ; obligation d'avoir des espaces « poubelles » lors de constructions, placement de points d'apport volontaires (bulles à verre, vêtements, conteneurs enterrés), giveboxes, etc.) 4) Promouvoir les pratiques d'achats durables dans les marchés publics (Green Deal Achat circulaire, clauses sociales, environnementales et éthiques, etc.) 5) Sensibiliser et former au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature 	<p>70%</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Repair café, grainothèque, Journée de l'Arbre, Ressourcerie du Pays de Liège, communication commerce locaux, chèques (r&b, noces d'or, bon trieur...), verger (UNUA), Parc de la Halette "comestible", Guides composteurs-pailleurs. 2) Recyparc, sensibilisation au tri des déchets et collectes appropriées, analyse qualité de l'air ISSEP, analyse de l'eau... 3) Actions de prévention déchets ménagers, prime bon trieur, programme d'ateliers ZD, Guides composteurs-pailleurs, sensibilisations diverses (spectacles, stands, newsletters, page ZD sur site web...), plan d'actions ZD en interne, ecoteam, conteneur jaune enterré, bulles à verre enterrées, give-box... 4) Webinaires et ateliers suivis, recherches de clauses disponibles mais pas encore de communication car manque de clarté et de temps. 5) Actions de sensibilisation : stands, conférences, animations tout public... 	<p>Manque d'un outil et catalogue de critères à insérer dans les marchés publics pour tous les services. Intrants communaux (produits achetés) qui ne sont pas durables, pas d'application des principes de l'économie circulaire, pas d'exemplarité. Volonté mais manque de moyens. Gestion des déchets pas optimale au dépôt communal (amiante, terres, accès indépendants avec dépôts sauvages, huiles déversées, non respect des tris).</p>
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions La commune veille à prendre des mesures pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) S'adapter au réchauffement climatique (se préparer aux aléas d'inondations, coulées de boue, sécheresses, travail avec les agriculteurs sur la perméabilité des sols) 2) Lutter contre les changements climatiques (Plan climat, opération de développement rural, permis de végétaliser, présence d'un service développement durable au sein de l'administration) 3) Sensibiliser les citoyens aux changements climatiques 	<p>50%</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Mesures d'adaptations : plan inondations, développement d'actions en faveur de l'agroécologie, lutte contre l'érosion des sols avec partenaires... 2) PAEDC, ODR, PCDN, permis de végétaliser en cours de réflexion, 1 agent au service environnement, actions en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. 3) Actions diverses de sensibilisation sur la thématique (Fresque du Climat). 	<p>Manque d'exemplarité dans les projets urbanistiques de la Ville (trottoirs, parkings...). Manque crucial de moyens pour agri drastiquement et urgemment (1 seul agent au service environnement pour 17.000 habitants).</p>

 <p>14 VIE AQUATIQUE</p>	<p>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</p> <p>La commune veille à prendre des mesures pour prévenir et réduire la pollution marine :</p> <p>Participation à la journée Wallonne de l’eau, opération « ici commence la mer », collaboration avec le Contrat Rivière de la région, opération de nettoyage des cours d’eau, recensement des points noirs (pollution, érosion, ...), sensibilisation dans les écoles, lutte contre les plastiques à usage unique (interdiction gobelets plastiques jetables, mise à disposition de gobelets réutilisables, etc.)</p>	<p>75%</p>	<p>Actions diverses sur la thématiques ("Ici commence la mer", nettoyages de cours d'eau avec l'asbl AER Aqua Terra, stands des contrats de rivières aux événements ou animations dans les écoles...). Organisation d'ateliers zéro déchet, mise à disposition de gobelets réutilisables pour les services communaux... Inventaire des points noirs le long des cours d'eau réalisés par les contrats de rivières et repris dans nos programmes d'actions. Flyer réalisé pour les demandes de permis le long d'un cours pour informer le citoyen.</p>	<p>Utilisation de plastiques à usage unique au sein de l'administration (lait, sucre...). Manque de moyens pour lutter contre les points noirs le long des cours d'eau. Manque de sensibilisation des riverains des cours d'eau...</p>
 <p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p> <p>La commune veille à :</p> <p>1) Préserver, restaurer et exploiter durablement les écosystèmes terrestres (politique sur l’abattage des arbres remarquables, fauchage tardif, lutte contre la déforestation, lutte contre les espèces invasives non indigènes, intégration de critères/conditions « biodiversité » lors de la délivrance de permis d’urbanisme)</p> <p>2) Sensibiliser et agir en faveur de la biodiversité et la nature (Plan Communal de Développement de la Nature, Plan Maya, formation au jardinage naturel, cimetière vert, trames verte et bleue, gestion différenciée des espaces verts, plantation de haies, journée de l’arbre, etc.)</p> <p>3) Utiliser parcimonieusement le sol</p> <p>4) Protéger les ressources naturelles (réserve naturelle, zone natura 2000)</p>	<p>70%</p>	<p>1) Compensations plantations dans les permis d'urbanisme, plan de gestion de fauchage tardif...</p> <p>2) Restauration du site des Sept Fontaines ; plantations de haies, de ripisylves, de vergers, d'arbres de naissances ; PCDN ; végétalisation de cimetières ; gestion différenciée espaces verts ; Journée de l'Arbre ; conférences et animations...</p> <p>3) Outils urbanistiques pour l'utilisation parcimonieuse du sol mais manque d'attention au niveau des chantiers communaux (trottoirs, chemins cyclables...).</p> <p>4) Mise sous statut de RNA du site des Sept Fontaines, site Natura 2000, RND Brou d'Abolens.</p>	<p>Manque de moyens pour une véritable gestion différenciée des espaces verts ou pour agir sur plus de projets de préservation de la biodiversité. Pas de respect de la période de nidification par le service Parcs et Plantations. Manque de planification des entretiens des espaces verts, arbres et haies de la commune. Manque d'écoute du politique des agents techniques dans la prise de décisions d'infrastructures, de mobilier ou de gestion (bacs à fleurs, curage des cours d'eau...).</p>

	<p>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p> <p>La commune agit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Contre les violence sexiste et sexuelle et la maltraitance infantile 2) Pour offrir aux citoyens un service efficace, transparent et ouvert à tous: création de liens de confiance citoyens/commune, intégrité des élus, information claire sur les services, autorités, projets et réalisations (via le bulletin communal, le site internet, la retransmission télévisuelle du Conseil), centre de services accueillant et accessible (horaires, PMR, primo arrivants, étrangers,...), E-gouvernement (réduction fracture numérique pour les citoyen - wifi gratuit, espace publique numérique -, mise à disposition de programmes informatiques efficaces pour son administration, mise en place d'E-guichet - démarches administratives en ligne-) 3) Pour réduire la corruption et les pots-de-vin 4) Pour la mise en place de programmes stratégiques 5) Pour une participation et implication citoyenne (conseils consultatifs, information sur le droit d'interpellation, budget participatif, consultation des citoyens en amont de projets, enquêtes publiques et réunions d'information et de consultation, soutien et concertation de la vie associative , projets collaboratifs intergénérationnels, et interculturels, charte de ruralité pour le bien vivre ensemble, maisons de quartier actives, chantiers participatifs, ...) 	<p>40%</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Action ponctuelle. 2) Bulletin communal, réseaux sociaux, E-guichet... 3) / 4) PST mais pas d'outil de gestion efficace pour la concrétisation et l'utilisation. 5) Conseils consultatifs, CCATM, PCDN, CLDR, ... Soutien des asbl et mouvements de jeunesse du territoire. Projets intergénérationnels, culturels, collaboratifs... Charte des cafetiers en centre-ville, Règlement général de police... Chantiers participatifs de plantations de haies quasiment chaque année + installation des barrages pour les batraciens + nettoyage de sites/rues. 	<p>Manque d'accessibilité aux PMR dans certains bâtiments publics et dans le centre-ville. Difficulté de réagir sur l'instant, on favorise le curatif plutôt que le préventif. Manque de communication sur les projets (bulletin communal disproportionné par rapport aux besoins des services !), pas de valves accessibles (fracture numérique). Efficacité des services est mise à l'épreuve par l'ajout de projets de dernière minutes (poliques). Problème des réseaux sociaux. Pas de budget participatif.</p>
	<p>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</p> <p>La commune agit pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La mise en place de synergies et mutualisation : collaboration Ville/CPAS, synergies avec des organismes para-locaux (asbl para-communale, zones de police et de secours, intercommunales, fabriques d'église mais aussi avec des communes voisines) 2) Développement du territoire avec une vision supra-communale 3) Commune accueillante à l'activité et initiative économique 	<p>60%</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Projet ODR supracommunal, collaboration étroite avec la Zone de Police, le TEC (arrêt Avin/Ciplet), le Gracq, collaboration Ville/CPAS sur certains projets (ex: déchets). 2) Hannut fait partie du Gal Meuse@Campagnes depuis 2023, membre du CRMA et CRDG, de Natagora... Collaboration avec DGO3 et DGO4 notamment pour la rénovation urbaine. Projet Interreg "ACROSS" avec d'autres communes européennes pour définir des objectifs de développement durable communs entre entreprises et pouvoirs publics par l'échange de bonnes pratiques entre pays. 3) Plopsaqua, pop up store... 	<p>Beaucoup de fermetures (faillites, retraites...) sans reprenneur. Beaucoup de commerces similaires donc peu d'attractivité. Plan de rénovation urbaine mais quid dans le respect de celui-ci (on fait du one-shot plutôt que de mettre en place la vision globale définie). On privilégie le court-terme au long-terme plus durable.</p>

impact positif	+++	+++		+++				+++				+++		+++	+++		+++	
	++		++		++		++		++	++	++					++		
	+					+		+					+					
	pas d'impact	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
impact négatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-		-	-	-
	--																	

+ / -	0-33%																	
++ / --	34-66%		50%		60%	50%	50%		40%	60%	50%	60%		50%			40%	
+++ / ---	67-100%	80%		80%				75%					70%		75%	70%		60%
Choix du groupe de travail																		

CONCLUSION DE L'ANALYSE :

1. Impact actuel au regard des 17 Objectifs de Développement durable

Le diagnostic réalisé a, tout d'abord, permis à la Ville de Hannut de se rendre compte de ses impacts positifs et négatifs sur le territoire au regard des 17 ODD. Il a également permis aux différents agents présents de prendre connaissance des actions réalisées par les autres services. Cet exercice nécessitait, en effet, une approche transversale des différents plans d'actions communaux déjà en place, ce qui a favorisé un premier décloisonnement des différents services impliqués et présents, ainsi qu'une mise en valeur de leurs actions déjà réalisées en faveur du développement durable.

2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement

Sur base du diagnostic réalisé, le groupe de travail interne a choisi 5 ODD prioritaires : ODD 3, ODD 4, ODD 11, ODD 12 et ODD 13. Le groupe de travail a ensuite réfléchi aux enjeux et tendances auxquels l'administration communale devrait répondre dans les 10 années à venir. A l'issue de ce brainstorming, 9 enjeux ont été identifiés. Ceux-ci ont été liés aux ODD. Il est ressorti de cet exercice que les enjeux déterminés allaient nous permettre de travailler - entre autres - sur les 5 ODD que nous avons identifiés comme nous semblant prioritaires.








Ces enjeux ont été soumis aux parties prenantes externes et internes de la Ville de Hannut, à savoir :



















- SPW MI
- SPW DGO4
- FRW (CLDR, PCDN)
- Centre Culturel de Hannut
- Infor Jeunes
- Police
- Zone de Secours
- Agriculteurs
- Gestion Centre-Ville
- Eссор Hannutois
- Maison de repos
- Membres de l'administration communale de Hannut

Chacune de ces parties prenantes a pu voter pour les 3 enjeux qu'elle estimait prioritaire pour le territoire hannutois. Ce vote a permis un classement final de 3 enjeux prioritaires, permettant de définir une série d'objectifs et d'actions pour atteindre ces objectifs :

- 4) l'éducation, l'enseignement et les savoirs
- 5) l'urbanisation, les espaces publics, la mobilité & les infrastructures
- 6) le vieillissement de la population (intégration, inclusion et égalité)

ENJEUX STRATÉGIQUES IDENTIFIÉS IDENTIFICATION PRIORITÉS POUR CONSULTATIONS

N°	ENJEUX	DESCRIPTION	LIEN ODD
1	Education, enseignement et savoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir et soutenir l'accessibilité aux savoirs et à l'information de qualité de manière générale ; veiller ainsi, notamment, à permettre la vulgarisation et la facilité de compréhension à l'aide d'un décryptage. - Permettre un apprentissage tout au long de la vie, notamment en veillant à l'existence des infrastructures et services nécessaires sur le territoire de la commune - Favoriser et engager des initiatives de sensibilisation aux enjeux sociétaux & territoriaux - Porter une attention particulière à résorber la fracture numérique 	 
2	Restauration des milieux naturels / perte de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les comportements (d'usage, d'exploitation, de gestion différenciée), créer de l'acceptation du 'désordre' (non-aménagement = état naturel), permettre à la nature de reprendre plus de place (définir l'état écologique souhaité pour le territoire communal et permettre aux espaces naturels d'être régénératifs) - Définir l'exemplarité de la commune à travers une vision concertée avec les acteurs des terres / sols devant être renaturalisés, ceux devant rester disponibles pour les productions agricoles, ceux disponibles pour les aménagements urbains non-imperméabilisés et ceux disponibles pour l'imperméabilisation (= trouver un équilibre entre terres artificialisées et terres naturelles) 	  
3	Production et consommation d'énergies renouvelables <> réduction des besoins	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre la consommation d'énergies renouvelables accessible à tous - Augmenter les capacités de production d'EnR sur le territoire communal - Encourager les CER afin de permettre une meilleure adéquation entre l'offre et la demande - Soutenir la transition vers une réduction nette des besoins en consommations d'énergie 	 

N°	ENJEUX	DESCRIPTION	LIEN ODD
4	Vieillesse de la population (intégration, inclusion et égalité)	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le maintien à domicile en adéquation avec les politiques d'accès au logement - Développer les services en conséquence, avec une attention au milieu rural (soins, logements, bien-être...) - Favoriser l'accessibilité (aux services, aux infrastructures, à la vie sociale, etc.) - Augmenter le partage entre générations et lutter contre l'isolement 	  
5	Changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter le territoire communal et mettre en place une gestion des risques intégrée (= développer la capacité de résilience du territoire) - Atténuer les effets (notamment, via la réduction des émissions de GES) - (In)former, assurer la prévention, mettre en place des outils de sensibilisation 	  
6	Modèle sociétal pour le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Quel est le bon équilibre entre confort / qualité de vie et consommations (sobriété vs surconsommation → robustesse) ? Où et comment définir le bon « curseur » ? Quels sont les imaginaires pour le territoire ? - (Re-)définir l'identité hannutoise – Bourg rural vs. banlieue agricole vs. centralité à forte identité ? → Adapter les services & infrastructures en conséquence (voir enjeu n° 9) 	  
7	Autonomie & sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Aider à définir les besoins du territoire en production agricole locale - Intégrer les besoins et attentes des producteurs, transformateurs, distributeurs - Promouvoir l'augmentation de la part de consommation agricole locale, notamment dans les écoles - Permettre l'accès à une alimentation saine et à faible impact négatif pour tous 	   
8	Accompagnements des commerçants / revitalisation du centre urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les commerçants dans la transition vers le « commerce de demain », notamment via l'information, l'éducation, l'accessibilité, la définition de (nouveaux) publics cibles, l'adaptation des business modèles, la complémentarité au commerce en ligne, etc. 	 
9	Urbanisation, espaces publics, mobilité & infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle urbanisation pour Hannut en 2050 (centralité, agriculture, accès au logement) en tenant compte de la croissance démographique ? - Préserver le patrimoine terrestre, stop béton - Réflexion à porter sur les espaces publics (qualité, attractivité, sécurité, accès, bien-être, espaces verts...) 	  

4. PLAN D'ACTION – Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de développement durable



objectif stratégique	Education, enseignement et savoirs : éduquer à la citoyenneté et à la conscientisation entre 2025 et 2030			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Sensibiliser aux comportements adéquats sur différentes thématiques (environnement, mobilité, alimentation, vivre ensemble, intergénérationnel) par l'organisation de 1 activité trimestrielle et 2 évènements annuels pour les enfants	Environnement Mobilité Energie PCS PST (en cours)	4.1 - 4.5 - 4.6 - 4.7 10.2	Nombre de participants	2025-2030
D'ici 2029, organiser chaque été un programme d'animations régulières dans les parcs communaux, en partenariat avec les acteurs jeunesse et culturels locaux, à raison d'au moins 2 animations par mois	SEJ PST (en cours)	4.1 - 4.5 - 4.6 - 4.7 10.2	Nombre de participants	2029



objectif stratégique	Education, enseignement et savoirs : améliorer l'accompagnement du public adulte vers l'autonomie d'ici 2030			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Sensibiliser les locataires et/ou les citoyens aux économies d'énergie en proposant 1 atelier d'information/formation par an, durant laquelle sera distribuée un "nudge" pertinent	PCS PST (en cours)	4.1 - 4.5 - 4.6 - 4.7 10.2	- Nombre de participants - Nombre de nudges distribués	2026-2030
Sensibiliser les locataires et/ou les citoyens aux économies d'eau en proposant au moins 1 atelier d'information/formation d'ici 2030, durant laquelle sera distribuée un "nudge" pertinent	CPAS PST (en cours)	4.1 - 4.5 - 4.6 - 4.7 10.2	- Nombre de participants - Nombre de nudges distribués	2026-2030
Développer un atelier de sensibilisation/prévention sur la parentalité 1 fois par an	SEJ PST (en cours)	4.1 - 4.5 - 4.6 - 4.7 10.2	Nombre de participants	2026-2030



objectif stratégique	Education, enseignement et savoirs : éduquer à l'alimentation saine et durable dans les écoles communales d'ici 2030			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Organiser une action (format à définir) de promotion de la culture de l'alimentation saine et durable au sein d'écoles de l'enseignement communal	Enseignement PST (en cours)	4.1 - 4.5 - 4.6 - 4.7 10.2	Nombre de participants	2030

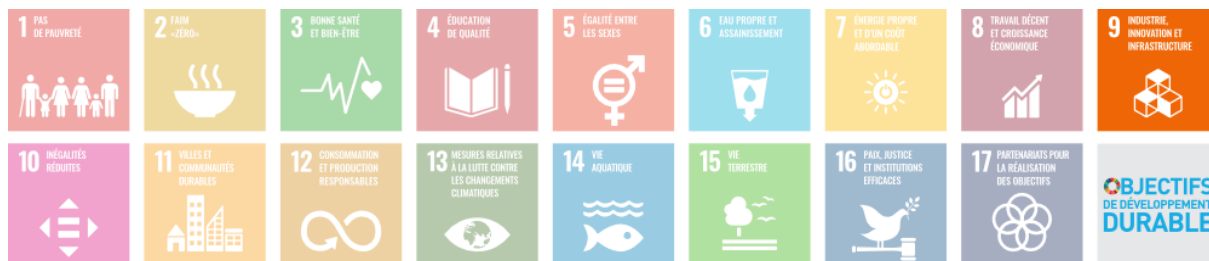


<p style="background-color: #e67e22; color: white; padding: 5px; text-align: center;">objectif stratégique</p>	Urbanisation, espaces publics, mobilité & infrastructures : rendre l'urbanisation intelligente et cohérente par rapport aux enjeux environnementaux, sociaux, culturels et économiques d'ici 2030 (année de référence 2024)			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Réviser les outils urbanistiques en vue d'une urbanisation intelligente et cohérente par rapport aux enjeux environnementaux, sociaux, culturels et économiques	Urbanisme PST (en cours)	9.1 11.1 - 11.3 - 11.4 - 11.5 - 11.7 15.a	<ul style="list-style-type: none"> - Délivrable - Part de la superficie artificialisée du territoire - Nombre de PU octroyés pour la rénovation de bâtiments - Evolution de la taille moyenne d'un terrain à bâtir 	2027
Explorer les perspectives d'une ville "10 minutes à pied"	Urbanisme PST (en cours)	9.1	Flux piétons	2030
Définir une stratégie d'urbanisation en zone d'aléa d'inondation	Urbanisme PST (en cours)	9.1 11.5	Délivrable	2030

Application des principes d'économie circulaire par la réalisation d'un inventaire du mobilier communal et sa réaffectation dans le cadre du projet de la nouvelle administration communale de Hannut	Direction générale	9.1	Délivrable	2025
---	--------------------	-----	------------	------



objectif stratégique	Urbanisation, espaces publics, mobilité & infrastructures : préserver l'identité rurale des villages			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Entretien et faire connaître les zones de pique-nique existantes dans les villages (sur l'espace public)	Attractivité PST (en cours)	9.1 11.1 - 11.3 - 11.4 - 11.7	Nombre d'aires de pique-nique restaurées et mises en avant	2030
Collaborer avec l'AWAp pour organiser au moins 3 expositions sur le patrimoine rural d'ici 2030	Attractivité PST (en cours)	11.4	Taux de fréquentation	2030



objectif stratégique	Urbanisation, espaces publics, mobilité & infrastructures : rendre le centre-ville plus convivial et agréable et améliorer la qualité des espaces publics d'ici 2030			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Créer des espaces de repos de qualité (fleurissement, mobilier,...)	Travaux PST (en cours)	9.1 11.1 - 11.3 - 11.4 - 11.7	Nombre d'espaces de repos dans le centre-ville et dans les villages	2030
Améliorer le tri dans l'espace public par l'installation de 10 ilots de tri sélectif bi-flux supplémentaires d'ici 2027	Environnement PST (en cours)	9.1 11.3 - 11.4 - 11.6 - 11.7	Nombre d'ilots de tri sélectifs en centre-ville	2027



objectif stratégique	Urbanisation, espaces publics, mobilité & infrastructures : lutter contre les inondations par des aménagements d'hydraulique douce d'ici 2030			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Réaliser des aménagements d'hydraulique douce (haies, fascines...) au regard d'axes de ruissellement importants	Environnement PST (en cours)	9.1 11.3 - 11.4 - 11.5 - 11.6 15.a	Nombre de m de haies denses plantés	2030



<div style="background-color: #e67e22; color: white; padding: 5px; text-align: center;">objectif stratégique</div>	Urbanisation, espaces publics, mobilité & infrastructures : intégrer de la durabilité dans la gestion des terres agricoles publiques d'ici 2030			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Réaliser un cadastre des terres agricoles appartenant à la Ville de Hannut et au CPAS et fixer les conditions à intégrer dans les baux à ferme ou tout autre contrat commune-agriculteur	Environnement PST (en cours)	9.1 11.3 - 11.4 - 11.5 - 11.6	Nombre de baux à ferme révisés (conditionnés)	2030



<div style="background-color: #e67e22; color: white; padding: 5px; text-align: center;">objectif stratégique</div>	Urbanisation, espaces publics, mobilité & infrastructures : développer les pratiques de l'agroforesterie sur le territoire d'ici 2030			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p>Mise en oeuvre du projet Life AFaktive mené avec l'AWAF visant à étudier, développer et promouvoir de nouvelles approches pour améliorer la gestion de l'eau dans notre paysage grâce à la mise en place de systèmes agroforestiers par :</p> <ul style="list-style-type: none"> -développement de sites pilotes -développement d'un livrable -développement de l'agroforesterie sur 100 ha -formation et communication (au moins 2 séances de sensibilisation) 	<p>Environnement</p> <p>PST (en cours)</p>	<p>9.1</p> <p>11.3 - 11.4 - 11.5 - 11.6</p> <p>15.a</p>	<p>Nombre d'ha cultivés en agroforesterie</p>	<p>2030</p>



objectif stratégique	Urbanisation, espaces publics, mobilité & infrastructures : améliorer la protection et restauration du patrimoine terrestre végétal public d'ici 2030			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Réaliser un état des lieux de l'état écologique des espaces verts publics et des plantations de ligneux	Environnement PST (en cours)	9.1 11.3 - 11.4 - 11.5 - 11.7	Délivrable	2030
Définir une stratégie de végétalisation, ainsi que de gestion des espaces verts publics et des plantations de ligneux via un logiciel	Travaux PST (en cours)	9.1 11.3 - 11.4 - 11.5 - 11.7 15.a	Délivrable	2030
Plantation de ligneux indigènes sur le domaine public : minimum 2 km de haies d'ici 2030	Environnement PST (en cours)	9.1 11.3 - 11.4 - 11.5 - 11.7 15.a	Nombre de km de haies champêtres plantés	2030

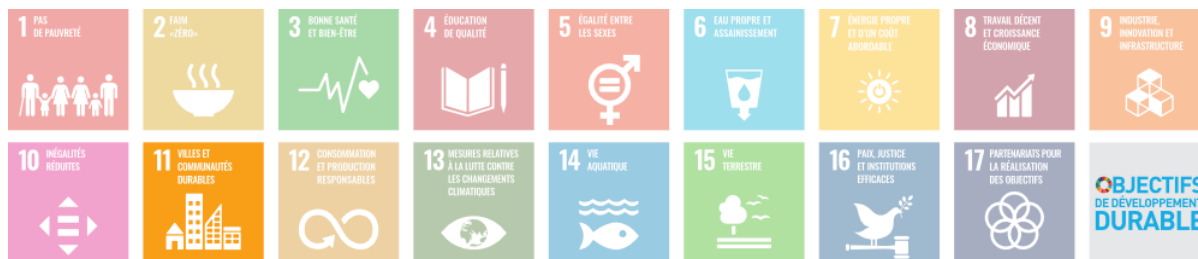


<p>objectif stratégique</p>	<p>Urbanisation, espaces publics, mobilité & infrastructures : diversifier et développer l'offre de services pour les utilisateurs du CPAS de manière professionnelle et adaptée à leurs besoins d'ici 2030</p>			
<p>Actions à mettre en place</p>	<p>Responsabilités / ancrage</p>	<p>Cibles ODD concernées</p>	<p>Indicateurs</p>	<p>Échéance</p>
<p>Assurer un suivi du projet d'échange de Crehen et création de deux nouveaux logements de transit</p>	<p>CPAS PST (en cours)</p>	<p>9.1 11.1 - 11.3</p>	<p>Nombre de logements de transit créés</p>	<p>2030</p>



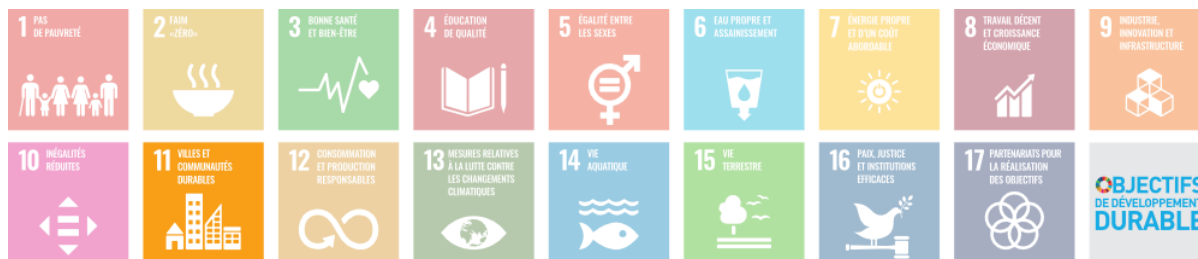
objectif stratégique	Urbanisation, espaces publics, mobilité & infrastructures : assurer et enrichir les infrastructures d'accueil et récréatives, de qualité, en centre-ville et dans les villages d'ici 2030			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Réaménager la plaine et les espaces extérieurs du site de la Saline pour optimiser leur utilisation par les enfants et les jeunes d'ici fin 2026	SEJ PST (en cours)	9.1 11.3 - 11.4 - 11.7	Taux de fréquentation des infrastructures de la Saline	2026
Construction d'un nouveau hall avec l'ARH d'ici 2029 (RCA)	Sport PST (en cours)	9.1 11.3 - 11.4 - 11.7	Fait/pas fait	2029
Créer une plaine de jeux à Thisnes d'ici 2027	Sport PST (en cours)	9.1 11.3 - 11.4 - 11.7	Fait/pas fait	2027
Créer un bicross au quartier de la gare d'ici fin 2025	Sport PST (en cours)	9.1 11.3 - 11.4 - 11.7	Fait/pas fait	2025

Créer un pumptrack en lien avec le skatepark d'ici 2029	Sport PST (en cours)	9.1 11.3 - 11.4 - 11.7	Fait/pas fait	2029
Créer une plaine de jeux dans un village (Avernas) d'ici 2030	Sport PST (en cours)	9.1 11.3 - 11.4 - 11.7	Fait/pas fait	2030
Créer un espace de street workout dans le centre-ville d'ici 2030	Sport PST (en cours)	9.1 11.3 - 11.4 - 11.7	Fait/pas fait	2030



objectif stratégique	Vieillesse de la population (intégration, inclusion et égalité) : retarder l'âge d'entrée au hôte et maintenir un maximum de personnes à domicile			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Etudier la possibilité de l'accueil d'un pôle médical pour offrir à de nouveaux médecins généralistes un soutien logistique et administratif	PCS PST (en cours)	3.4 10.2 11.1	- Nombre de logements adaptés et adaptables - Âge moyen d'entrée en maison de repos	2030
Etudier le dossier d'un accueil de jour (pour personnes atteintes de démence ? Centre répit handicap ?)	CPAS PST (en cours)	3.4 10.2 11.1	- Nombre de logements adaptés et adaptables - Âge moyen d'entrée en maison de repos	2030
Etudier la possibilité d'élargir la zone dédiée aux personnes désorientées à tout le 1er étage de la Résidence Loriers	CPAS PST (en cours)	3.4 10.2 11.1	- Nombre de logements adaptés et adaptables - Âge moyen d'entrée en maison de repos	2030

<p>Développer des partenariats en matière de maintien à domicile avec des partenaires privés et le SAFA</p>	<p>CPAS PST (en cours)</p>	<p>3.4 10.2 11.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements adaptés et adaptables - Âge moyen d'entrée en maison de repos 	<p>2030</p>
<p>Offrir, d'ici fin 2030, un espace de rencontre pour permettre un moment de répit 1*/mois notamment au BTL, 4ème aile du Hôme ou maison des associations</p>	<p>CPAS PST (en cours)</p>	<p>3.4 10.2 11.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements adaptés et adaptables - Âge moyen d'entrée en maison de repos 	<p>2030</p>
<p>Améliorer la mobilité et l'accessibilité des espaces publics (y compris de loisirs) pour les seniors en installant ou en remplaçant annuellement le mobilier urbain</p>	<p>Travaux PST (en cours)</p>	<p>3.4 10.2 11.2 - 11.7</p>	<p>Nombre de bancs adaptés aux seniors sur l'espace public en centre-ville</p>	<p>2030</p>



<div style="background-color: #f4a460; padding: 5px; display: inline-block;">objectif stratégique</div>	Augmenter le nombre d'échanges inter et intragénérationnels et lutter contre l'isolement des personnes fragilisées, quel que soit leur âge			
Actions à mettre en place	Responsabilités / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Impulser la création d'un lieu de convivialité (tester l'opportunité de créer un lieu dans un lieu d'accueil déjà existant (maison des associations, Hôme ou Maison provinciale)	PCS PST (en cours)	3.4 10.2 11.1 - 11.3	Nombre de participants	2030
Développer un catalogue d'activités intergénérationnelles entre la crèche, les écoles communales, la Résidence Lories et la Bibliothèque communale	CPAS PST (en cours)	3.4 10.2	Nombre de participants	2030
Proposer des lectures à haute voix et le prêt de livres pour les résidents du home 1 fois par mois dès 2025	Bibliothèque	3.4 10.2	Nombre de participants	2025

Projet de plaine de jeu (espace sport) adapté pour résidents et enfants	Sport PST (en cours)	3.4 10.2	Taux de fréquentation seniors	2030
Projet potager solidaire et intergénérationnel (résidents - personnel - insertion sociale)	CPAS PST (en cours)	3.4 10.2 11.7	Nombre de participants	2030